



La Gazette de l'Amicale

Infos-Plaisance N° 55
Septembre 2021



Lat : 47°16'18 N
Long : 02°10'00 O

Fête De la Mer 2021 - Dimanche 25 juillet - Vide-grenier dès 9H00, Place Bougainville à Mindin.
C'est ce que nous aurions dû commenter, déjà en 2020 et en 2021, mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Rendez-vous en **2022** ? Croisons les rames !

ACTIVITES : les activités organisées par l'Amicale sont affichées sur le site internet www.apsbm.fr



COMPORTEMENTS inappropriés !

1°) **ACCES A LA CALE** : la cale doit-être utilisée uniquement pour la mise à l'eau et la sortie d'eau. Vous devez préparer votre remorque (plaque immatriculation, etc...), votre bateau et votre voiture sur le parking et NON une fois sur la cale. Cela libèrera la cale plus rapidement pour un autre Amicaliste.

2°) **JET-SKIS** : Plusieurs ports refusent les jet-skis à cause du comportement de certains d'entre eux. A Mindin nous les acceptons sans problème, mais à condition que leurs pilotes respectent les autres usagers, la zone de mouillage et l'accès au ponton. La zone de mouillage, n'est pas une zone pour faire du gymkhana, et l'environnement du ponton, sont limités à 3 nœuds maxi et ceci sur une zone de 300m. L'accélération doit-être modérée lors des départs et des arrivées. Les remous provoqués près du ponton mettent en danger les usagers.

3°) **PARKING** : les véhicules et remorques doivent-être stationnés correctement, afin de ne pas gêner les manœuvres près de la cale et aussi pour optimiser le nombre de places lors des fortes affluences. Respectez également les zébras. La zone enherbée est disponible et autorisée pour le stationnement des véhicules. Globalement, nous demandons à tous les Amicalistes d'éviter toute agressivité envers tous les usagers du site de Mindin. Nous sommes avant tout, une « Amicale de Plaisanciers ».

Panneau d'affichage : le Secrétaire se tient à votre disposition pour recevoir et valider vos annonces (vente, location de bateaux, d'annexes, d'objets ou services en rapport avec la plaisance et l'Amicale). Certaines annonces peuvent-être simultanément affichées sur le site de l'Amicale www.apsbm.fr. L'affichage est exclusivement réservé aux Amicalistes.

Mouillages - Journée nettoyage – Ateliers bricolage : Nous remercions les Amicalistes, qui ont participé à la rénovation des mouillages et/ou aux Journées nettoyage et aux Ateliers bricolage dans les parcs, ainsi qu'aux différents travaux d'entretiens. Osez nous rejoindre pour compléter les équipes de bénévoles en nous rendant visite le mercredi après-midi.



Ponton : la municipalité a installé un nouveau ponton le long de la cale, qui a la particularité d'être exploitable quel que soit le coefficient de marée, à l'instar de l'ancien ponton. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis concernant son usage et de nous communiquer les points d'améliorations s'il y a lieu.

Thon rouge : cette année encore, Patrice ALLIN anime pour l'Amicale la campagne de pêche au thon, qui se déroule du 3/07 au 29/08 et du **13 septembre au 30 septembre**, sous réserve de disponibilité du quota. Pas de prise en 1ère période sur 2 sorties, les autres sorties annulées à cause d'une mauvaise météo.

1 GILET – 1 VIE : le port du gilet de sauvetage **dès l'embarquement sur l'annexe** est nécessaire.
Faites-le !

Identification annexe : nom + n° immatriculation du bateau+ **AXE**, sous peine d'amende des autorités...

Une corde ou un bout, voire un cordage ?

Depuis plusieurs siècles, la tradition veut que, sur un navire, il n'y ait guère qu'une seule « **corde** », celle de la cloche de quart. Les termes corde et ficelle étant proscrits par superstition sur un navire.

Le mot *corde*, évoquant la corde utilisée pour pendre les mutins, (ou les « bouts de corde » utilisés pour punir des membres d'équipage) n'était toutefois pas tabou dans la marine et était utilisé pour les cordages situés à l'extérieur du bateau. Il en était ainsi des « défenses de cordes », amas de cordage utilisés en guise de pare-battage ou des « cordes de retenue » utilisées lors du chargement de la cargaison.

CORDE : est un assemblage long, flexible, résistant, de section circulaire, composé de fils tordus et/ou tressés ensemble dont on se sert comme outil pour lier, attacher, haler, hisser, le commettage (technique de fabrication d'un cordage consistant à réunir plusieurs brins ensemble par torsion).

CORDAGE : terme générique du monde maritime, plus souvent employé à terre qu'en mer. Il désigne les grelins (remorquage et amarrage de bateaux), les amarres (aussière), les filins (nom générique des cordages), les garcettes (petit cordage court), les drisses (hisser une voile) que l'on peut choquer (détendre) ou étarquer (raidir), les écoutes (réglage de l'angle d'une voile) que l'on peut border (raidir), les haubans (fixés de part et d'autre du mât), etc., dans toutes leurs variétés.

BOUT : qui se prononce « boute », désigne, de façon générale, un cordage sur le navire car le mot « cordage » n'est jamais utilisé par les navigateurs. Ceux-ci parlent ainsi de « raidir un bout » pour resserrer une tension sur une corde, de « passe-moi le bout » pour « donne-moi le cordage », etc. Certains bouts disposent de leur propre appellation. Par exemple, un cordage servant à orienter une voile est appelé une écoute. De même, un cordage servant à hisser la voile (élever une voile qui est affalée) s'appelle une drisse.



Histoires d'en rire :

Quel est le crustacé le plus léger de la mer ? La pa-lourde...

Pourquoi Napoléon n'a pas voulu acheter de maison ? Parce qu'il avait déjà un Bonaparte...

Que prend un éléphant dans un bar ? Beaucoup de place...

Que se passe-t-il quand 2 poissons s'énervent ? Le thon monte...

Christian C.